



CONVERGEONS !



Le bulletin de

Convergence Nationale

des Collectifs de Défense et de Développement des Services Publics

→ L'Édito

Le 5 Mars, un coup d'envoi pour exiger des alternatives à l'austérité.

Cette journée de grèves, manifestations, rassemblements, doit être le signal du coup d'envoi d'une puissante mobilisation populaire contre l'Accord catastrophique signé le 11 janvier 2013 par le MEDEF et des syndicats de salarié-e-s minoritaires, à partir duquel le Gouvernement actuel entend soumettre au vote de l'Assemblée Nationale et du Sénat, **un projet de Loi faisant régresser profondément dans notre pays la condition salariale et le droit du Travail.**

Tandis que l'Union Européenne organise à l'échelle du Continent une spirale mortifère pour les peuples, dans laquelle récession et austérité se nourrissent l'une l'autre pour le plus grand profit des groupes financiers dominants, le MEDEF rêve pour notre pays d'une loi transposant purement et simplement les reculs sociaux contenus dans l'accord. Les travailleurs seraient condamnés pour longtemps, sous couvert de flexibilité et de compétitivité, à un modèle économique et social bâti sur la Sainte Trinité : Précarité, Pauvreté, Résignation !

Le 5 mars est une première journée qui doit exprimer l'exigence citoyenne que la majorité Législative, Assemblée et Sénat, **ne soit pas une simple chambre d'enregistrement de règles élaborées par le MEDEF et pour le MEDEF**, avec l'aide complaisante de partenaires sociaux ayant cédé au chantage « le martyr ou le chaos », en oubliant qu'au bout du compte, en renonçant, on finit toujours par avoir les deux !

Enclenchons une puissante mobilisation, et notamment auprès des Parlementaires, pour que la précarité, la pauvreté, les salaires et les retraites de misère, la protection sociale minimale, n'aient pas FORCE DE LOI. Rassemblons-nous pour rappeler que le changement c'est l'emploi, des salaires et des retraites décentes, les services publics garantissant l'exercice des droits fondamentaux, de nouveaux droits pour les travailleuses/rs, des politiques fondées sur les besoins et l'intérêt général !!!

→ À Noter

► **Mardi 5 Mars** : Manifestation contre l'Accord National Interprofessionnel (ANI) (CGT, FO, FSU et l'Union Syndicale « SOLIDAIRES », avec le soutien des nombreuses organisations de l'Appel « UN ANI qui vous veut du mal ! »)

► **Vendredi 8 mars** : journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

► **Mercredi 13 mars** :

PARIS, rassemblement à l'initiative de « Notre Santé en Danger » dès 15H00, devant le ministère de la santé, contre les franchises médicales et les dépassements d'honoraire, apportez vos boîtes de médicaments vides. Initiative qui rendra également hommage à Bruno-Pascal Chevalier et à son combat.

AUBAGNE, 18H00 à la maison de la vie associative, à l'initiative de la communauté d'agglomération et de la ville réunion des acteurs qui œuvrent pour mobiliser, résister et avoir une approche renouvelée des services publics.

► **Jeudi 14 mars** : manifestation européenne contre l'austérité à Bruxelles.

► **Vendredi 15 mars** ; plénière réseau européen de la santé à Bruxelles.

Fin de la trêve hivernale

► **Samedi 16 mars** : manifestation pour le droit au logement (à Paris, manif, 15h, République).

Marche alternative austérité à Tours 15H00 place St Paul.

► **Samedi 23 mars**

VIRE : journée nationale d'action de la coordination nationale des hôpitaux publics et maternité de proximité.

PARIS : FORUM « pour développer des modes d'accueil de qualité de la petite enfance » à l'initiative du collectif « Pas de bébé à la consigne » de 9h à 17h, Salle Hénaff de la Bourse du Travail – 29 bd du Temple, 75003 Paris (M° République).

www.convergence-sp.org – contacts : nosfuturs@aliceadsl.fr / 06 88 26 91 22

Pour recevoir le bulletin mensuel et le journal trimestriel de Convergence ou envoyer vos articles, infos et billets d'humeur, écrire à infosconvergences@gmail.com

→ L'Enjeu des services publics de contrôle

Pétroles, médicament, alimentation, eau...

On assiste depuis nombre d'années à la **mise en œuvre d'une politique de déréglementation parfois habillée sous le vocable de simplification des normes**. Au départ, les contrôles sont le fait de services publics habilités, puis les contrôles sont externalisés à des sociétés privées. La dernière forme est l'auto-contrôle.

Des sociétés multinationales se développent sur le créneau, mais sans les garanties d'indépendance nécessaires d'autant que les enjeux financiers sont énormes tant du point de vue de l'organisme de contrôle que de celui de l'entreprise contrôlée.

Les services publics de contrôle ont été fragilisés par les suppressions d'emplois, les restructurations brutales intervenues et l'absence de cadre réglementaire leur permettant d'intervenir pleinement dans le cadre des échanges internationaux.

On a vu se développer les scandales dans de nombreux domaines: rappelons-nous l'affaire du naufrage de l'Erika, plus récemment dans le domaine du médicament et aujourd'hui, le scandale éclate dans l'alimentation avec Findus, Spanghero,... Dans cette dernière affaire, **on ne peut que regretter que la principale recommandation du conseil des ministres soit de renforcer l'auto-contrôle**....Rien n'a été dit sur les moyens à mettre en œuvre pour que les services publics de contrôle (CCRF, services vétérinaires) puissent jouer leur rôle.

Le même constat peut être fait dans le domaine du contrôle de la qualité de l'eau.

En Touraine, il existe encore un laboratoire public à la compétence reconnue pour le contrôle de la qualité des eaux. Il a nécessité pour cela de lourds investissements publics du Conseil Général.

En 2006, sous l'ancien gouvernement, une loi sur l'eau a imposé la mise en concurrence des laboratoires

publics : le laboratoire départemental vient de perdre le marché du contrôle de l'eau lancé par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Le laboratoire privé Eurofins, disposant de moyens importants, a cassé les prix. Peu importe qu'une note du 31/10/2012 de la Direction Générale de la Santé remette en cause la qualité du contrôle et la compétence de celui-ci. Cela n'a pas dissuadé l'ARS de donner le marché. Marisol Touraine a même donné son appui au prétexte de la réglementation européenne. Or, dans nombre de pays d'Europe, le contrôle de la qualité de l'eau et sa gestion relèvent de la gestion publique.

Le résultat pour le laboratoire de Touraine, c'est la restructuration du service avec des suppressions d'emplois. Le laboratoire va descendre en dessous du seuil critique de 100 agents et risque de perdre en compétences. **La question est d'autant plus importante que le débat est ouvert sur la reprise sous contrôle public de la gestion de l'eau dans l'agglomération tourangelle.**

La convergence 37 Défense et développement des services publics a dénoncé la politique de privatisation. Alors que les contrôles de la qualité de l'eau devraient être renforcés, le risque est celui de les assujettir à la loi du profit. Nous réaffirmons la nécessité **d'une gestion publique de l'eau et du contrôle de la qualité des eaux qui doivent rester en dehors de la logique de profit.**

L'action doit être menée partout pour l'arrêt des privatisations des services de contrôle, le renforcement de leurs moyens et de leur expertise en développant les mises en réseaux. La préservation des services de proximité, particulièrement au niveau départemental, doit être une exigence.

Par Patrick Hallinger (animateur CDDSP Indre et Loire)

► A Tours, Marche pour l'alternative à l'austérité, Samedi 16 MARS 2013, 15h00, Place Saint Paul

La Convergence 37 de Défense et développement des services publics a décidé d'être partie prenante de cette initiative qui rassemble des partis de gauche, syndicats, associations.

Aujourd'hui, nous vivons une situation explosive, les plans de licenciements se succèdent avec la fermeture des usines, la casse et la privatisation des services publics (écoles, SNCF, Tribunaux, Hôpitaux, etc...). Le résultat, c'est l'aggravation de la crise sociale avec l'augmentation du chômage, de la pauvreté (14 860 personnes dans le département relèvent du RSA). Le MEDEF et les libéraux sont aujourd'hui à l'offensive pour obtenir toujours plus ! **Il est temps de réagir, de se rassembler, d'agir ensemble pour une autre utilisation de l'argent.**

→ Santé : un droit pour toutes et tous !



Dans le cadre de la manifestation européenne contre l'austérité qui se tiendra à l'occasion du sommet des chefs d'État européens, **le Réseau européen contre la privatisation et la commercialisation de la santé et de la protection sociale** a pris la décision d'organiser les 14 et 15 mars 2013 à Bruxelles une réunion pour :

— le respect du principe selon lequel **la Santé est un droit pour tous**. Le Réseau exige un égal accès pour tous à la Santé, sans limitation de quelque sorte que ce soit, financier, géographique, culturel, de genre, d'origine...

— le **respect du financement public ou basé sur les cotisations sociales**, tenant compte des capacités contributives de chacun et selon les pays.

— **le respect du fondement du système de Santé sur des opérateurs publics ou réellement sans but lucratif**. La Santé n'est pas une marchandise. Tout ce qui touche à la Santé doit être protégé de la recherche de profit, particulièrement face à l'appétit de multinationales qui y voient un gisement de bénéfices faciles.

— **Le développement et la garantie de la démocratie sanitaire** en permettant à la population et aux acteurs sociaux, de participer activement à la détermination des politiques de Santé et à leur mise en œuvre, ainsi qu'à la gestion des soins de santé et ce, à tous les niveaux : organisation, financement, santé communautaire, déterminants de la Santé.

→ Fonds publics pour la seule Ecole Publique !



**Vœu de la FCPE, SUD Education, FSU, CGT Educ'action, DDEN
Au CDEN du 14 février 2013 en Seine-Maritime :**

EXEMPLE A SUIVRE !

Surdoté en postes sous le précédent gouvernement au détriment d'une Ecole Publique saignée, reconnu officiellement au mépris de la loi de 1905, l'enseignement privé sépare la jeunesse en « communautés » marquées socialement.

Lors des concertations sur la Refondation de l'École de la République, la laïcité a été oubliée. Pour cette nouvelle législature et dès cette rentrée scolaire pour l'attribution de moyens et de postes, les prétentions de l'enseignement privé ont, elles, été entendues. L'enseignement catholique a été invité ès-qualité à débattre de la refondation au travers de son secrétaire général (SGEC) et de ses associations de parents (UNAPEL).

Aujourd'hui, les collectivités locales, de par la législation, sont obligées de financer l'enseignement privé. Nombre de formations professionnelles ne sont plus assurées sur l'ensemble du territoire et au sein de l'enseignement public.

C'est pourquoi, le Conseil Départemental de l'Education Nationale de Seine Maritime, réuni le 14 février 2013, demande au ministre de l'Education Nationale :

1 - que soit conforté et développé un service public de l'Education Nationale de proximité, sur tout le territoire, pour toutes et tous, gratuit et laïc. Seule l'Ecole Publique peut et doit être le creuset qui garantit l'égalité et la justice sociale, offrant à la jeunesse une formation et des savoirs affranchis de tout dogme,

2 - que soient adoptés tous les moyens budgétaires, règlementaires et législatifs qui n'accordent les fonds publics qu'à la seule Ecole Publique,

3 - que soient abrogées la loi 59-1557 du 31 décembre 1959 dite « loi Debré » et la loi n° 2009-1312 du 28 octobre 2009 dite « loi Carle ».

→ L'ANI et les services publics, *par Jean-Claude Chailley*

L'ANI s'intitule en réalité « Accord National Interprofessionnel du 11 janvier **pour un nouveau modèle économique et social au service de la compétitivité** des entreprises et de la sécurisation de l'emploi et des parcours professionnels »

Bien que le FMI soit conscient que la politique menée va dans le mur il reste prisonnier de sa vision libérale, de Goldman Sachs, des multinationales. Il est incapable d'envisager la moindre alternative :

- ☞ Le « coût du travail » dans le privé doit diminuer au nom de la « compétitivité »
- ☞ Le « coût des services publics », doit baisser au nom du « rétablissement de l'équilibre budgétaire », du « remboursement de la dette ».

L'ANI est, comme l'a dit également le rapport Gallois, approuvé par le gouvernement, la 1^{ère} phase d'un « nouveau modèle social » destiné à remplacer le modèle du Conseil National de la Résistance. La 2^{ème} phase, à enchaîner dès juin, c'est les « réformes » des services publics, de la protection sociale toutes branches : retraites, famille, maladie, ...de l'Unedic.

Le « nouveau modèle social » de l'ANI c'est le libéralisme : précarité, mobilité forcée, absence de droits, baisse du « cout du travail » (dont les cotisations sociales patronales)

Le CDI est vidé de substance, les licenciements facilités, moins indemnisés.

Il n'y a aucune compensation, aucun article n'est acceptable

Les salariés des services publics hors statut, de plus en plus nombreux, parfois déjà majoritaires (Poste...) sont directement concernés. Les autres aussi.

A Convergence nous avons combattu le Traité de Lisbonne, le Pacte pour l'euro plus, le Pacte budgétaire (TSCG), le semestre européen.

Le FMI, la Commission européenne, la BCE, exigent leur mise en œuvre dans le public comme le privé. L'ANI, comme le gel du point d'indice des fonctionnaires, la RGPP, la MAP (Modernisation de l'Action Publique) qui lui succède en sont l'application directe

Quelques citations du rapport du FMI pour la France:

« **Réformes du marché du travail et des services** : les dysfonctionnements et les rigidités du marché du travail et du secteur des services sont au cœur du problème de compétitivité...[il faut] un programme de réformes structurelles de grande ampleur. »

« Le dialogue social que le gouvernement a lancé (l'ANI) est à saluer »

« ... [Il faut] accroître la concurrence dans le secteur des services » (les cheminots aux prises avec le 4^{ème} paquet européen pourraient comme beaucoup d'autres en témoigner)

« Une réduction des dépenses [publiques] plus ambitieuse qu'actuellement envisagée dans la programmation budgétaire de moyen terme semble nécessaire... »

« **L'effort de réduction des dépenses publiques** doit être entrepris à tous les niveaux (**État, collectivités locales et administrations de sécurité sociale**), en reposant sur une rationalisation des fonctions....C'est le cas de la Modernisation de l'Action Publique... »

« ...**l'Acte III de la Décentralisation**, [devrait conduire à] une limite stricte de l'augmentation des dépenses maladies (ONDAM) et un contrôle accru de l'évolution de la masse salariale de toutes les institutions publiques »

**LE 5 MARS CONTRE LA TRANSPOSITION DE L'ANI EN LOI,
MOBILISONS, CONVERGEONS !**